

Qu'à l'appel des motions aujourd'hui, le gouvernement réaffirme sa position selon laquelle le projet de l'oléoduc de Kitimat est mort.

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une motion de ce genre requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

INSTANCE EN VUE DE FAIRE CESSER LA VENTE D'ARTICLES DE PÊCHE PAR L'OFFICE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Hare (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une question très urgente.

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été établi pour assurer la mise en marché du poisson pêché dans les eaux intérieures. L'Office vend également toutes sortes d'articles de pêche comme des filets, du carburant, des vêtements et ainsi de suite aux pêcheurs de qui il achète le poisson. Étant donné que des sociétés privées vendent également des articles de ce genre aux pêcheurs, cette pratique de l'Office constitue une ingérence du gouvernement dans les activités du secteur privé et est contraire aux objectifs de commercialisation de l'Office.

Je propose donc, avec l'appui du député de Selkirk (M. Whiteway):

Que le gouvernement prenne immédiatement des mesures pour abandonner la vente d'articles de pêche aux pêcheurs en eaux intérieures.

M. l'Orateur: En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être débattue maintenant qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INCIDENCE NÉFASTE DU BUDGET ET DU TAUX BANCAIRE SUR L'EMPLOI

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle porte sur une étude de la main-d'œuvre qui a été effectuée le mois dernier et qui montre que 850,000 Canadiens sont sans emploi et que le nombre de jeunes gens en chômage au pays a augmenté d'une façon alarmante, le taux officiel de chômage chez les jeunes étant maintenant de 14.5 p. 100. Il semble que le chômage soit le seul domaine accusant une réelle croissance au pays.

Je voudrais demander au ministre quelles mesures le gouvernement a l'intention de prendre pour stopper cette très forte montée du taux de chômage chez les jeunes et remédier au manque généralisé d'emplois étant donné les mesures de restriction que contient son budget et le taux d'escompte bancaire

Questions orales

qui est également restrictif et qui ralentit la croissance économique du pays.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on constate ce mois-ci une légère hausse du chômage puisqu'il atteint 8.3 p. 100 soit un pour cent de plus qu'il y a un an. Au cours de cette année, nous avons créé 371,000 emplois nouveaux. Bien entendu, le problème reste là. Certes, le chômage est trop élevé au Canada, mais l'économie canadienne est plus que jamais en mesure de créer de nouveaux emplois.

* * *

L'EMPLOI

LES MESURES PROPRES À CRÉER DES EMPLOIS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, si vous le voulez bien, poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Puisque le nombre d'emplois nouveaux n'a augmenté que de 370,000 alors que le nombre de personnes en quête de travail a fait un bond de 380,000, ce qui représente une différence non négligeable de 10,000 emplois et en dépit de ce que le ministre avait à dire, pourrait-il nous faire savoir quelles recommandations il a prévu de présenter à ses collègues du gouvernement pour faire face à la gravité de la situation actuelle qui veut que pour 46,000 emplois vacants, on ait 850,000 postulants?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas tant de savoir quelles recommandations je vais faire mais en quoi consistent celles que j'ai présentées et qui ont été acceptées. Nous consacrerons en effet une cinquantaine de millions de dollars au programme de formation et d'expérience professionnelles qui, espérons-le, nous permettront de créer environ 58,000 postes pour les jeunes au cours de l'hiver. Dans le cadre des mesures de création d'emploi que j'ai annoncées en septembre, nous avons affecté 250 millions de dollars à des programmes destinés aux jeunes et aux jeunes chômeurs. Nous disposons à ce titre, du Programme d'alternance travail-études organisé en collaboration avec les provinces ainsi que de la Compagnie des jeunes travailleurs qui est un programme permanent. Toutes ces activités sont destinées à satisfaire une demande importante.

Je pense que le député n'a pas signalé une statistique très révélatrice: depuis deux mois consécutifs, le taux d'emploi de la population se monte à 57,6 p. 100, chiffre qui traduit beaucoup mieux la force de notre économie que les démonstrations théâtrales auxquelles il se livre.

M. McGrath: Les jeunes Canadiens réclament des emplois et ne savent que faire des propos creux et factices du ministre. Comme le relevé sur la main-d'œuvre est indispensable non seulement pour évaluer les incidences des politiques catastrophiques du gouvernement sur l'économie, mais aussi pour juger comment le ministre assume sa responsabilité de ministre de l'Immigration chargé de la formation de la main-d'œuvre, je lui demande si le gouvernement entend supprimer le relevé des emplois vacants d'ici la fin de l'année, comme il se proposait de le faire même si ce relevé devait se révéler plus embarrassant pour le gouvernement avec l'arrivée de la nouvelle année. S'il a l'intention d'agir ainsi, peut-il dire à la Chambre ce qu'il se propose de lui substituer et quels nouveaux chiffres seront disponibles chaque mois?